

Fiche de réservation Ateliers Ludo Educatifs

Direction de l'Éducation
Mairie d'Orléans - Hôtel Groslot
45040 ORLEANS Cedex 1
☎ : 02.38.79.26.35
Site : www.orleans-metropole.fr

ALE

UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS
D'ÉLÉMENTAIRE



MERCREDIS 4^e TRIMESTRE 2018



Cadre réservé au service
Référént

Famille N°

Nom

Ecole

Date et heure de retour de
la Fiche

...../.....h.....

Un accusé réception de
la demande sera remis
aux familles

**Ce document est à remettre à
la Direction de l'Éducation ou
en Mairies de proximité**

**Avant toute demande il est
impératif d'avoir complété et
remis le dossier administratif
unique complet 2018-2019**

Mercredis
Du 5
septembre
Au 19
décembre
2018

Les fiches des enfants
non scolarisés dans une
école publique
Orléanaise, pourront
être déposées au service
Accueil/ Inscriptions.

**Aucune demande de
réservation par mail
ne sera traitée**

*Le lieu des ateliers Ludo éducatifs de l'enfant est déterminé par son lieu de scolarisation.
Les enfants seront conduits et repris directement sur l'ALE (pas de transport par la Mairie).
Une garderie est ouverte de 7H30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.*

Liste des ALE organisés à partir de septembre 2018 :

Secteur Nord-Ouest :

ALE Jean MERMOZ :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Jean Mermoz, Les Aydes et Molière.

ALE Pierre SEGELLE :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Pierre Segelle, Marcel Proust et André Dessaux.

ALE MADELEINE

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires La Madeleine et Louis Guilloux.

Secteur Nord-Est :

ALE Olympia CORMIER :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Olympia Cormier, Charles Péguy, Nécotin, Gutenberg, les Cordiers et Michel de la Fournière.

Secteur Centre-Ville :

ALE Jacques Androuet DUCERCEAU :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Ducerceau, Jean Zay, Guillaume Apollinaire et Charles Pensée.

Secteur St Marceau :

ALE La CIGOGNE :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de La Cigogne et du Jardin des Plantes.

ALE Bénédicte MARECHAL :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Bénédicte Marechal et Maxime Perrard.

Secteur la Source :

ALE Pauline KERGOMARD :

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Pauline Kergomard, Denis Diderot, Gaston Galloux, Romain Rolland, les Guernazelles, Henri Poincaré, Lavoisier et Louis Pasteur.

**J'INSCRIS MON OU
MES ENFANTS À
L'ENSEMBLE DES
MERCREDIS DE LA
PERIODE**

A compléter pour les enfants(s) à inscrire (CP à CM2 uniquement)

	Nom de l'enfant	Prénom	Ecole	ALE	Classe
1					
2					
3					
4					

ALSH :

Cette demande est-elle faite si vous n'obtenez pas de place en ALSH pour votre enfant élémentaire ?

Oui

Non

GARDERIE

– je souhaite inscrire mon enfant à la garderie du matin (7h30 – 8H30).

Oui

Non

– je souhaite inscrire mon enfant à la garderie du midi (11h30 – 12H30).

Oui

Non

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom et prénom				
Allergies (1)				
Restriction(s) alimentaire(s)				
Rappel DTP				

Compagnie d'assurance (joindre le justificatif):

Nom

N° de police ou de contrat.....date de validité.....

AUTORISATIONS

À être filmé et photographié

Oui

Non

À participer aux activités extérieures

Oui

Non

À être transporté en car

Oui

Non

À être transporté par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence

Oui

Non

À faire pratiquer toute intervention d'urgence

Oui

Non

En cas d'urgence la famille est immédiatement avertie par nos soins

Attention :

Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée, et justifiée par la photocopie du jugement

(1) En cas de traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance).

Observation de la famille :

.....

.....

.....

Toute demande d'annulation quel que soit le motif donnera lieu à une facturation sur la base de 50% du tarif applicable à la famille.

Toute absence injustifiée sera facturée sur la base du tarif de la famille. Exception faite avec un certificat médical.

Je soussigné(e) Madame,

Monsieur,.....

Mère

Père

Tuteur

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche
et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs et des ateliers
éducatifs.

Fait à Orléans le.....

Signature obligatoire